



**Commission Nationale d'Éducation  
et d'Activités Cynophiles**

**Président Jean Claude Métans**

**GSM 00 33 (0) 6 07 38 33 07**

**E-mail : [jc.metans@gmail.com](mailto:jc.metans@gmail.com)**

COMMISSION  
NATIONALE  
EDUCATION  
ET ACTIVITÉS  
CYNOPHILES

Pratiques des disciplines CNEAC

Lors de mon dernier communiqué du 18 décembre 2020, je vous annonçais qu'un nouveau communiqué serait publié après les informations gouvernementales du 7 janvier 2021.

Voici le lien concernant les déclarations du premier ministre en date du 7 janvier 2021

[https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#point\\_de\\_situation](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#point_de_situation)

Il est impossible aujourd'hui d'appliquer des consignes générales compte tenu des mesures sanitaires, de confinement ou de couvre-feu, appliquées diversement sur le territoire en fonction de la présence du coronavirus et de l'évolution de la pandémie.

Les annonces du gouvernement relatives à la situation sanitaire ne permettent pas d'envisager une reprise libre et totale de l'activité des clubs.

Certains clubs, après avoir construits des dossiers très détaillés et bien étayés sur les projets d'organisation d'activités envisagées, ont obtenu des accords de leur préfecture ou de leur mairie. Je ne peux que féliciter et encourager ce type d'initiative.

Je rappelle que pour l'organisation de tous rassemblements, formation, monitorats, concours et autres activités, les accords de la préfecture, de la mairie et de l'Association canine territoriale dont le club est adhérent sont nécessaires et indispensables pour la validation et l'enregistrement des résultats. L'ensemble des mesures sanitaires, de protection et de distanciation doivent obligatoirement être mises en œuvre et très scrupuleusement respectées.

NB : le calendrier des concours sera ouvert après le 20 janvier comme annoncé dans mon communiqué du 15 décembre.

Dans l'intérêt et pour la santé de tous, je vous invite à respecter scrupuleusement toutes ces consignes.

En ce début d'année, je vous renouvelle mes meilleurs vœux et forme l'espoir que vous puissiez retrouver rapidement la pratique de votre discipline favorite.

Bien cordialement

Jean Claude Métans  
Vice-président de la SCC  
Président de la CNEAC

Le 8 janvier 2021